



Cégep
André-Laurendeau

RAPPORT ANNUEL

2015
2016

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	4
DÉCLARATIONS	5
Déclaration sur la fiabilité des données	5
Déclaration de conformité au regard du code d'éthique et de déontologie	5
Déclaration de conformité à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs	5
INTRODUCTION	6
FAITS SAILLANTS 2015-2016	8
PRÉSENTATION DU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU	10
Mission, vision et valeurs	10
Le plan stratégique 2010-2015	12
RÉSULTATS EN REGARD DU PLAN STRATÉGIQUE 2010-2015	14
Orientation 1 : Favoriser la réussite éducative et l'engagement étudiant	14
Orientation 2 : Consolider notre vocation d'institution innovante	15
Orientation 3 : Développer l'organisation afin de soutenir la réussite, l'engagement et l'innovation	17
NOS ÉTUDIANTS	19
Effectifs scolaires	19
Diplomation	20
NOS EMPLOYÉS	21
LES ORGANISMES APPARENTÉS	23
La Fondation	23
IILM	23
Optech	24
Théâtre Desjardins	25
ÉTATS FINANCIERS	26
ANNEXES	26
Annexe 1 : Les instances	26
Annexe 2 : Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des administratrices	30



MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur le ministre,

Au nom de tout le personnel, nous avons le plaisir de vous déposer le rapport annuel 2015-2016 du Cégep André-Laurendeau. Le présent rapport rend compte des activités accomplies par le personnel du Cégep au cours de cette année en conformité avec la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Il fait état de la performance du Cégep en présentant les résultats obtenus au regard des objectifs du plan stratégique 2015-2020 ainsi que des données relatives à l'effectif étudiant et aux ressources humaines ainsi qu'aux résultats financiers pour l'exercice 2015-2016.

Nous tenons à remercier sincèrement l'ensemble du personnel pour leur professionnalisme, leur engagement et leur dévouement qui ont permis d'atteindre les résultats présentés dans ce rapport.

Claude Roy
Le directeur général

Henri Chevalier
Le président du conseil
d'administration

DÉCLARATIONS

DÉCLARATION SUR LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Les résultats et les données du rapport annuel 2015-2016 du Cégep André-Laurendeau :

- décrivent fidèlement la mission, la vision, les valeurs et le projet éducatif du Cégep André-Laurendeau,
- présentent les orientations et les objectifs du plan stratégique 2010-2015,
- rendent compte des résultats obtenus au regard du plan stratégique.

Nous déclarons que les données contenues dans le présent rapport annuel sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 30 juin 2016.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU REGARD DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Au regard de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (article 3.0.4, 3^e alinéa), aucun cas n'a été traité en lien avec ce code.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ À LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Le niveau d'effectif établi conformément à l'article 38 de la loi pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 excède celui de la période de 2014. Le niveau d'effectif excède de 11 829 heures. Cet écart s'explique notamment par l'ajout de deux nouveaux programmes techniques, Techniques de l'éducation à l'enfance et Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment. L'embauche de 4.5 ETC (7 605 heures) a été nécessaire pour mener à bien ces projets. Une augmentation de 50 % des cohortes pour la Formation continue, qui correspond à environ 2 ETC (3 380 heures) de plus pour l'enseignement.

Au cours de l'année 2015-2016, le Cégep André-Laurendeau a eu recours à neuf contrats de services de plus de 25 000 \$ chacun, pour un montant total de 420 784 \$ avant taxes.



Claude Roy
Le directeur général



Henri Chevalier
Le président du conseil
d'administration

INTRODUCTION

Conformément à la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., chapitre C-29), le rapport annuel 2015-2016 du Cégep André-Laurendeau dresse le bilan des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans son plan stratégique. Il couvre l'exercice financier qui se termine le 30 juin 2016.

À la suite du récapitulatif des faits saillants de l'année écoulée, le collège sera présenté à travers sa mission, ses valeurs et son plan stratégique 2010-2015.

Ce dernier servira de fil conducteur afin de présenter les actions réalisées, déclinées selon les trois orientations du plan stratégique :

1

FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET L'ENGAGEMENT DE L'ÉTUDIANT

2

CONSOLIDER NOTRE VOCATION D'INSTITUTION INNOVANTE

3

DÉVELOPPER L'ORGANISATION AFIN DE SOUTENIR LA RÉUSSITE, L'ENGAGEMENT ET L'INNOVATION

Par la suite, nous dresserons le portrait de la population étudiante et des employés du Cégep. Enfin, nous verrons les réalisations des organismes apparentés du Cégep durant l'année écoulée et aborderons les états financiers.



FAITS SAILLANTS 2015-2016

UN PARTENARIAT AVEC LE FESTIVAL LONGUE VUE SUR LE COURT

Le Cégep a agi à titre de partenaire du festival *Longue vue sur le court* qui a eu lieu du 21 au 29 novembre 2015 dans l'arrondissement du Sud-Ouest. La programmation de ce festival cinématographique regroupait une cinquantaine de courts métrages, dont sept réalisés en 2014 et 2015 par les étudiants des programmes d'études préuniversitaires *Arts, lettres et communication*, option *Cinéma et Arts, lettres et communication*, option *Médias*, profils, *Journalisme multimédia* et *Médias interactifs*.



Benoit Desjardins, Isabelle Bouchard, Christian Lohé, Émile Foucher, Josef Tulane, Joël Binh Beaudin Lavigne, Étienne Le Guerrier, Émilie Côté, Marie Quesnel, Vincent Charland et Olivier Bourcier.

NOUVEAU PROGRAMME D'ÉTUDES : LE BACCALURÉAT INTERNATIONAL EN SCIENCES HUMAINES

Le Cégep a ajouté une corde à son arc en offrant le *Baccalauréat international (BI)* en *Sciences humaines*, un programme d'études reconnu dans 141 pays et comptant plus de 4000 étudiants dans le monde.

Ce programme vise l'excellence et propose un parcours préuniversitaire qui s'inscrit dans la suite du Programme d'éducation intermédiaire (PEI) offert dans plusieurs écoles secondaires publiques et privées. Le BI s'échelonne sur deux années et permet aux étudiants de poursuivre une formation enrichie. Les aspects distinctifs du BI misent sur l'épanouissement sur les plans physique, intellectuel, émotionnel et éthique. Il conduit à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en Sciences humaines et à l'obtention d'un Baccalauréat international.

LE CÉGEP A ACCUEILLI UNE JOURNÉE CARRIÈRES EN TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Le Cégep a été l'hôte d'une journée carrières en transport et logistique organisée par CargoM, la grappe métropolitaine de logistique et de transport de Montréal. Ce grand événement a eu lieu le lundi 6 juin 2016. Organisée en partenariat avec Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, la *Journée Carrières CargoM* a présenté les métiers et les formations reliés à la logistique et au transport des marchandises.

UN PROJET PHOTOGRAPHIQUE SUR LA 1^{RE} GUERRE MONDIALE REMPORTE UN PRIX LOJIQ

Le 31 mai 2016, les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) ont décerné, à l'Assemblée nationale du Québec, le *Prix de la réalisation étudiante* au projet photographique *Chemins de mémoire*, réalisé par les étudiants en *Arts, lettres et communication*, profil *Photographie et design graphique* du Cégep et des étudiants provenant du *Brevet de technicien supérieur en Photographie* du Lycée Jean Rostand de Roubaix (France).

Ce projet a permis aux participants de suivre les traces de descendants d'anciens combattants français et québécois afin de transmettre et d'immortaliser leur mémoire. De plus, ce projet a pris la forme d'une exposition aux abords du Marché Atwater.



Amir Atouani (Résidente de Lachine), Carole-Anne Dubreuil (Résidente de Napierville), Bertrand Carrière, enseignant, David Antonio Rodriguez-Argueta (Résident de Montréal), Ariane Lajoie (Résidente de La Prairie), Jeanne Laporte (Résidente de Montréal), Charlotte Pagé (Résidente de St-Robert), Shani Leduc (Résidente de Châteauguay), Amélie Lauzon (Résidente de Verdun), Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération de cégeps et Sébastien Girard, Consul général adjoint, Consulat général de France à Québec.

**LE PRIX PAUL-GÉRIN-LAJOIE A ÉTÉ REMIS
À JULIE ROBERGE, ENSEIGNANTE DE FRANÇAIS**

Le Prix Paul-Gérin-Lajoie, remis par Mme Hélène David, ministre de l'Enseignement supérieur, a été décerné à Mme Julie Roberge, enseignante de français au Cégep.

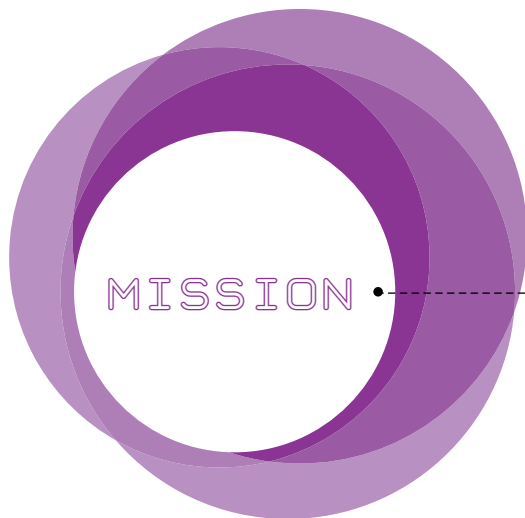
Ce prestigieux prix reconnaît la qualité de l'engagement et de l'encadrement, la créativité et l'innovation dans les méthodes d'enseignement, l'implication au sein de la communauté enseignante ainsi que la reconnaissance du milieu.



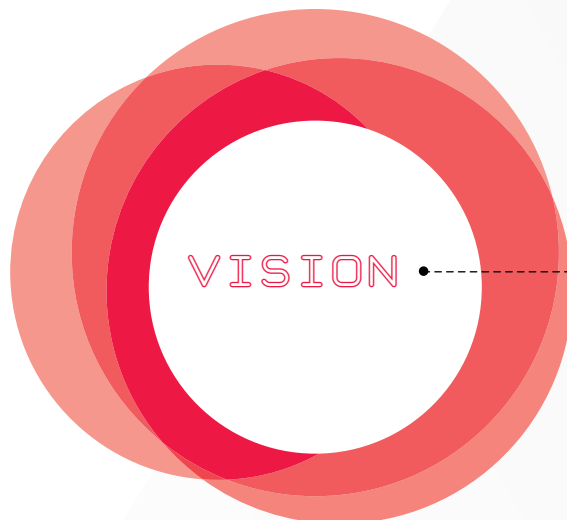
Julie Roberge, enseignante de français

1. PRÉSENTATION DU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU

1.1 MISSION, VISION, VALEURS ET PROJETS ÉDUCATIFS



Contribuer à la formation d'une personne qualifiée, responsable et engagée tout en participant activement à la vie de la communauté.



Être reconnu pour notre engagement envers l'étudiant, pour l'excellence et la rigueur de nos formations et pour la richesse et l'ouverture de notre milieu.



VALEURS

DÉTERMINATION, PERSÉVÉRANCE ET RESPECT

Une attitude guidée par une ténacité et une volonté démontrées par des actions constantes, des relations orientées par l'écoute et la tolérance aux différences ainsi que la valorisation d'échanges courtois témoignant ainsi de l'importance et de la valeur de toutes les personnes.

PASSION, ENGAGEMENT ET FIERTÉ

Une attitude de collaboration de l'ensemble des membres de l'organisation pour l'accomplissement de la mission et des orientations par des efforts soutenus, le partage des compétences et la responsabilisation dans les actions et décisions.

ESPRIT D'ÉQUIPE

Une convergence des efforts individuels et collectifs assurée par la collaboration, la coresponsabilité et l'entraide entre les différentes équipes au sein du Cégep, ayant comme impact d'améliorer la qualité de vie de toute la communauté.

INNOVATION ET OUVERTURE

Une attitude ouverte sur le monde, entrepreneuriale, créative et inspirée face aux défis, et une collaboration avec nos partenaires donnant accès aux besoins du marché et provoquant l'adaptation à l'évolution des besoins de la clientèle.

PLAISIR AU TRAVAIL

Un bien-être, une qualité de vie et des relations harmonieuses au cœur des préoccupations.

PROJETS ÉDUCATIFS

Le Cégep André-Laurendeau offre à ses étudiants un enseignement guidé par un projet éducatif global qui permet aux jeunes et aux adultes de développer une conscience, des qualités et des habiletés individuelles qui faciliteront leur évolution dans la société.

LE PROJET ÉDUCATIF s'appuie sur la conviction que l'étudiant est le premier maître d'œuvre de sa réussite. Quatre axes en constituent les points de repère pour l'intervention de chaque éducateur afin de créer un espace relationnel favorisant le développement de l'étudiant pour contribuer à ce qu'il devienne :

- une personne autonome et équilibrée ayant le sens des responsabilités
- une personne ouverte à la diversité, à une solidarité éclairée et capable d'un engagement
- une personne respectueuse, épanouie, sensible à l'environnement et ayant le souci des autres et de leurs différences
- une personne rigoureuse, intellectuellement honnête, créative et capable de trouver des solutions dans un contexte de travail en équipe

1.2 LE PLAN STRATÉGIQUE 2010-2015



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Développer un environnement valorisant l'apprentissage et la réussite scolaire.

Mieux connaître et suivre l'étudiant.

Développer des stratégies et mettre en œuvre des pratiques suscitant l'engagement de l'étudiant.

Orienter, accompagner et responsabiliser l'étudiant dans ses choix.

Renforcer l'organisation du travail pour mieux soutenir les réussites de l'étudiant.

CIBLES

Avoir développé des pratiques structurantes qui permettent à chaque programme d'implanter au moins deux mesures stimulant la participation de l'étudiant.

Avoir mis en œuvre les mécanismes permettant de coordonner et d'assurer les interventions pertinentes auprès de chaque étudiant.

Avoir développé trois nouvelles activités périscolaires ou parascolaires en lien avec les programmes d'études.

Avoir mis en œuvre une stratégie institutionnelle pour consolider le choix vocationnel de l'étudiant de l'admission à la diplomation.

Avoir mis en place des moyens pour établir le taux de satisfaction de l'étudiant sur les services et les activités.

CONVICTION

Notre conviction est que l'engagement de l'étudiant dans son projet de formation et sa participation aux activités collégiales sont des facteurs qui influencent sa réussite. Elle s'appuie aussi sur le sens donné au mot réussite. Tout en étant centrée sur l'obtention d'une formation qualifiante permettant la réalisation d'activités professionnelles, la notion de réussite est plus large que la seule réussite scolaire. Elle inclut le développement de l'autonomie et du sens des responsabilités, l'ouverture à la diversité, à une solidarité éclairée et à un engagement, le respect et le souci des autres et de leurs différences, la sensibilité à l'environnement, la capacité de trouver des solutions, de travailler en équipe, d'être rigoureux et intellectuellement honnête.

ENJEUX

Pour les cinq prochaines années, c'est d'abord en s'appuyant sur ses forces reconnues que le Cégep veut répondre aux enjeux actuels en adoptant une position claire quant à l'engagement comme facteur essentiel de la réussite de l'étudiant. Ces enjeux sont principalement de deux ordres : pédagogique et organisationnel.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Consolider les programmes existants et développer des programmes innovateurs et pertinents.

Accroître le développement de l'internationalisation de nos actions.

Renforcer notre positionnement en recherche.

CIBLES

Avoir implanté au moins un nouveau programme ou profil.

Avoir renforcé et développé nos programmes en lien avec les attentes universitaires et celles du marché du travail.

Avoir mesuré l'impact pédagogique de nos actions à l'international.

Avoir structuré l'internationalisation de nos actions afin d'en assurer la pérennité.

S'être doté d'une structure de recherche et avoir généré le financement nécessaire à sa pérennité.

CONVICTION

Notre conviction est que l'innovation et la recherche sont des facteurs déterminants du développement institutionnel. Notre sens de l'innovation se manifeste par une formation centrée sur l'étudiant, offrant des programmes de grande qualité suivant des parcours souples et ouverts à l'internationalisation. Il sera ainsi possible d'encourager l'étudiant à se dépasser par le développement de compétences recherchées et hautement requises par l'évolution du marché du travail, ce qui lui donnera le pouvoir d'évoluer en tant que citoyen engagé et responsable. De plus, notre sens de l'innovation s'exprimera par une offre de programmes pertinente et adaptée aux besoins de nos partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

ENJEUX

Pour les cinq prochaines années, la conjoncture socioéconomique amènera l'établissement à redoubler d'initiatives pour maintenir son seuil d'excellence et la qualité de ses services. Ainsi, les enjeux touchent particulièrement trois secteurs : les programmes de formation, l'internationalisation et la recherche.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Contribuer à l'insertion, au développement professionnel et à l'engagement du personnel.

Renforcer le sentiment d'appartenance, le rayonnement dans la communauté et notre renommée.

Accroître et diversifier les sources de financement autonome tout en respectant les activités pédagogiques et étudiantes.

Développer un milieu attrayant, stimulant et écoresponsable.

CIBLES

Avoir adhéré à une norme (par exemple : ISO9000, démarche Kaizen santé, etc.) pour être reconnu comme employeur de choix.

Avoir atteint les critères en fonction de la norme choisie.

Avoir augmenté notre notoriété comme institution performante sur le plan du soutien à la réussite et de l'implication communautaire.

Avoir augmenté les revenus autonomes de 20 % par rapport à 2009-2010. Avoir mis en œuvre, sur le terrain adjacent au Collège, un projet d'infrastructures majeures à caractère éducatif et communautaire.

Avoir mis en œuvre un plan d'aménagement des lieux et des espaces dans une perspective de valorisation des réalisations étudiantes.

CONVICTION

Notre conviction est que la réussite, l'engagement et l'innovation reposent sur un personnel fier, engagé et mobilisé autour d'objectifs réalistes et porteurs de sens. Elle s'appuie aussi sur l'importance d'offrir un milieu de vie attrayant et stimulant, autant pour l'étudiant que pour le personnel, ainsi que sur la capacité de l'organisation de dégager des marges de manœuvre financières autonomes pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

ENJEUX

Pour les cinq prochaines années, le Cégep doit consolider les liens avec son personnel et se donner les moyens de ses ambitions. Les enjeux se situent à quatre niveaux : le développement professionnel, l'engagement du personnel, le financement autonome et la qualité du milieu de vie.

2. RÉSULTATS EN REGARD DU PLAN STRATÉGIQUE 2010-2015

1.1 Implanter le suivi des étudiants de première session dans l'ensemble des programmes d'études

CIBLES AU 30 JUIN 2016

- Avoir élaboré le cheminement Tremplin DEC et l'avoir fait approuver à la Commission des études.
- Avoir des activités d'encadrement et de suivi des étudiants dans 10 programmes.

Réalisations

Élaborer un cheminement Tremplin DEC pour allophones, pour les étudiants issus de l'immigration, afin d'en assurer le suivi dès la 1^{re} session

Le cheminement Tremplin DEC a suivi les procédures d'approbation de notre politique institutionnelle de gestion des programmes : approbation au comité programme, à la Commission des études et au conseil d'administration à l'automne 2015.

Mettre en œuvre les activités d'encadrement et de suivi des étudiants de 10 programmes

Dans presque tous les programmes, les activités d'encadrement et de suivi ont été instaurées. Il ne reste que deux programmes dont l'implantation du suivi se fera à l'automne 2017.

1.2 Mettre en place des méthodes d'enseignement et d'apprentissage adaptées à tous les étudiants

CIBLES AU 30 JUIN 2016

- Avoir un portrait des pratiques andragogiques au Service la formation continue.
- Avoir adapté le modèle générique de pédagogie de 1^{re} session.
- Avoir un plan établi pour la mise en œuvre dans le programme d'architecture ainsi qu'en arts, lettres et communication (option arts).

Réalisations

Dresser un portrait des pratiques andragogiques existantes au Service de la formation continue

Une nouvelle structure d'encadrement des chargés de cours a été instaurée à l'automne 2015 au Service de formation continue. Les conseillers pédagogiques rencontrent individuellement chacun des enseignants, dès la confirmation de leur charge afin d'être en mesure d'identifier leurs besoins, leurs pratiques pédagogiques et andragogiques, en vue de leur offrir un accompagnement adéquat.

Développer un modèle générique de pédagogie de 1^{re} session

Le modèle générique est développé. Au cours de l'hiver 2016, deux enseignants ont été libérés afin d'assurer les transferts vers l'ensemble des programmes. Nous prévoyons un horizon de 4 ans pour que ce modèle soit instauré dans l'ensemble des programmes.

Développer la pédagogie de première session dans le programme d'architecture ainsi qu'en arts, lettres et communication (option arts)

Considérant qu'il n'y avait pas de problèmes significatifs de persévérance et d'échec dans ces programmes, nous n'avons pas poursuivi de travail avec ces groupes. Les efforts ont plutôt été mis sur le programme de soins infirmiers.

1.3 Développer les compétences essentielles à l'apprentissage

CIBLES AU 30 JUIN 2016

- Avoir mis en place un plan de formation des enseignants visant l'enseignement des compétences informationnelles.

Réalisations

Développer les compétences informationnelles des enseignants

Par manque de ressources, nous avons remis ce dossier à l'an prochain.

1.4 Consolider l'aide aux étudiants

CIBLES AU 30 JUIN 2016

- Avoir un portrait des besoins des adultes inscrits au Service de la formation continue.
- S'être assuré que les recommandations faites aux étudiants au Service d'organisation scolaire ont été suivies : fréquentation des centres d'aide, consultation psychosociale, consultation du SAIDE, etc.

Réalisations

Identifier les besoins des adultes en matière de services d'aide spécifiques à l'intention des étudiants inscrits au Service de la formation continue

Un sondage a été soumis à la fin du mois de mai. Les réponses seront compilées et analysées au mois d'août 2016. Un suivi des résultats sera effectué au cours de l'automne 2016.

Mieux utiliser les outils et informations disponibles pour soutenir et suivre les étudiants

La description des centres d'aide et les services offerts sont indiqués sur le site Web et dans l'agenda étudiant. D'autres travaux sont prévus au cours des prochaines années pour informer nos étudiants sur les centres d'aide ainsi que la communication entre les intervenants.

1.5 Valoriser l'apprentissage, l'engagement et l'excellence des étudiants

CIBLES AU 30 JUIN 2016

- Avoir mis en œuvre un programme d'encadrement pour les étudiants engagés dans les équipes sportives du Cégep.
- Avoir fait adopter une politique d'encadrement des étudiants salariés au Cégep par le comité de direction.

Réalisations

Mettre en œuvre un programme d'encadrement pour les étudiants engagés dans les équipes sportives du Cégep

Le programme d'encadrement a été soumis à la Direction générale le 30 juin dernier. Sa mise en œuvre est prévue pour l'automne 2016.

Réviser le fonctionnement du processus d'embauche des étudiants salariés au Cégep

La politique est en cours de rédaction.

2.1 Favoriser le développement professionnel de l'ensemble du personnel.

CIBLES AU 30 JUIN 2016

- Avoir élaboré la formation du PED750.
- Avoir révisé la politique portant sur le milieu d'études et de vie sans harcèlement.
- Avoir mis en place les mesures d'intégration des personnes handicapées au programme d'accès à l'égalité en emploi.
- Avoir mis en place les nouvelles stratégies de recrutement et avoir formé les partenaires.
- Avoir mis en place des outils afin d'améliorer le processus d'appréciation.
- Avoir réalisé cinq formations pour les coordonnateurs.
- Avoir mis sur pied une communauté de pratiques pour les coordonnateurs.
- Avoir révisé et validé le questionnaire sur l'engagement professionnel ainsi que la grille d'analyse des évaluations certificatives.

Réalisations

Planter le microprogramme en pédagogie collégiale (MIPEC)

Le modèle a été développé de concert avec les conseillers pédagogiques, mais son implantation a été retardée à cause des grèves de l'automne 2015. Il sera mis en fonction si le total des libérations le permet dès l'hiver 2017.

Réviser la politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement

Un comité travaille actuellement sur cette question. Le travail sera effectué à l'automne 2017.

Mettre en place la 2^e phase d'implantation du programme d'accès à l'égalité

La mise en place est en cours, nous avons effectué les recommandations demandées au niveau du recrutement (langage neutre, mention que le cégep a un programme d'accès à l'égalité, affichage des postes dans des sites spécialisés, etc.). Cependant, il reste du travail à réaliser pour ce qui a trait à la « nomination préférentielle ». Nous effectuerons ce travail avec la mise en place d'une politique d'accès à l'égalité en emploi qui nous donnera la latitude nécessaire d'aller de l'avant avec ce genre de nominations.

Mettre en place de nouvelles stratégies de recrutement (recrutement 2.0)

Le projet est en cours, d'où la proposition de « littlebigjob », concernant les étudiants(es) en soins infirmiers.

Analyser les processus visant l'optimisation et l'amélioration continue des services à travers une meilleure organisation du travail (cartographie)

Tous les services pouvant avoir un impact d'efficacité ont été cartographiés. Nous procéderons à la cartographie des services des finances, des communications et de l'informatique à l'automne 2016.

Revoir le processus d'appréciation du personnel professionnel

Puisque les négociations avec les professionnels du SPGQ (au niveau national) ne progressent pas, les travaux n'ont pu avancer cette année. Ils sont donc remis à l'automne 2016.

Poursuivre le développement professionnel des coordonnateurs

Jusqu'à l'année dernière, nous avons plutôt formé les nouveaux coordonnateurs sur les budgets et les politiques telles que la Politique institutionnelle de l'évaluation des apprentissages. Cela a été très apprécié. Nous avons utilisé la Commission des études pour former les coordonnateurs sur la notion de plagiat et fraude (plusieurs séances ont porté sur ce sujet) et les pratiques des enseignants autour du plagiat et de la fraude y ont aussi été examinées (on peut dire en ce moment que la Commission des études a servi de communauté de pratique). La prochaine intervention prévue à la Commission des études portera sur l'analyse de cas sélectionnés de plagiat.

Poursuivre l'amélioration des outils d'évaluation de la PIEE

Les questionnaires ont été revus de fonds en comble avec une validation importante des méthodes de passation et de l'interprétation des questionnaires par les étudiants. De plus, nous avons généré un projet informatique important supportant la Politique institutionnelle d'évaluation des enseignements : ce nouveau logiciel est en expérimentation.

2.2 Développer et enraciner l'internationalisation de nos actions.

CIBLES AU 30 JUIN 2016

- Avoir mis en œuvre au moins un projet d'exportation de savoir-faire.

Réalisations

Poursuivre notre démarche de développement de partenariats à l'international et déposer des demandes de financement pour l'exportation de savoir-faire

Un projet a été accepté et est en cours dans le nord de l'Afrique. Deux enseignants participent à ce projet.

2.3 Développer et soutenir nos activités de recherche

CIBLES AU 30 JUIN 2016

- Avoir présenté une demande de financement pour appuyer le développement des centres de recherche.

Réalisations

Un de nos centres de recherche (Optech) a présenté une demande de financement au programme APOGÉE. La demande a été refusée et aucun collègue au Québec n'a reçu de réponse positive dans le cadre de ce programme. Des remontées ont été faites auprès de CiCAN (l'équivalent de la Fédération des cégeps au niveau national).

Une autre demande pour obtenir une chaire de recherche en optique a été présentée au Conseil de recherche, en sciences naturelles et génie (CRSNG). La demande n'a pas été acceptée.

Enfin, une 3^e demande de financement a été présentée au Fonds d'investissements stratégiques (FIS) en mai. La demande n'a pas été acceptée.

Par ailleurs, notre centre de recherche appliquée en logistique était en renouvellement de reconnaissance cette année. Nous avons reçu la visite des représentants des ministères (Enseignement supérieur et Développement économique). Nous attendons la réponse au milieu du mois de juin 2016.

2.4 Diversifier nos programmes d'études et notre offre de formation.

CIBLES AU 30 JUIN 2016

- Avoir reçu l'approbation par la Commission des études et le conseil d'administration quant à l'AEC Gestion de commerces.
- Avoir produit un bilan après la 1^{re} année d'implantation.
- Avoir développé les outils RAC dans le programme d'AEC en Gestion de la chaîne d'approvisionnement et logistique.
- Avoir une nouvelle offre de formation pour répondre aux besoins des entreprises.
- Avoir mis en place l'alternance travail-études dans le nouveau programme d'estimation et d'évaluation en bâtiment.

Réalisations

Planter et mettre en œuvre une nouvelle AEC élaborée en consortium pour le programme en Gestion de commerces

Des travaux sont en cours pour le développement d'un programme touchant la gestion des approvisionnements dans un contexte de secteur public, notamment le secteur de la santé.

Implanter le programme « Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment. (221.DA et DB) »

Ce programme a été implanté à l'automne 2015. Une deuxième cohorte est prévue pour l'automne 2016.

Élaborer les outils RAC pour le programme d'AEC en Gestion de la chaîne d'approvisionnement et logistique

Près de 50 % des outils ont été développés à ce jour. Le reste sera développé l'an prochain.

Élaborer de nouveaux cours ou microprogrammes non crédités pour répondre aux besoins des entreprises et des individus

Un nouveau cours est en élaboration actuellement. Il s'agit d'un cours prémonté que nous porterons en ligne pour les quatre grandes corporations d'acheteurs en santé au Québec portant sur le système d'approvisionnement de ce secteur.

3.1 Offrir un milieu de vie enrichissant, stimulant et écoresponsable pour les étudiants et l'ensemble du personnel.

CIBLES AU 30 JUIN 2016

- Avoir révisé les politiques de perfectionnement des enseignants, des professionnels et des employés de soutien.
- Avoir offert la formation du nouveau module CLARA « Déclaration des absences et des feuilles de temps » au personnel d'encadrement, professionnel et de soutien.
- Avoir organisé une formation dont l'objectif principal est de sensibiliser les enseignantes et enseignants à leurs responsabilités et obligations dans le maintien d'un climat de travail sain.
- Avoir repensé le processus d'attribution afin de le rendre plus efficace.
- Avoir un plan d'aménagement d'un nouveau local.
- Avoir réaménagé un espace qui favorise la pratique d'activités physiques.
- Avoir rejoint un plus grand nombre de répondants aux sondages SPEC 2 (cohorte 2016) vs SPEC 2 (cohorte 2015) et SPEC 1 (cohorte automne 2016) vs SPEC 1 (cohorte automne 2015) en utilisant les outils de communication de la Fédération des Cégeps.
- Avoir en mains les plans et devis des travaux à réaliser pour le dossier d'économie d'énergie.

Réalisations

Réviser les politiques de perfectionnement

Considérant les boycottages de l'automne 2015, les travaux ne sont pas terminés.

Proposer de nouvelles formes d'activités de formation

Le personnel d'encadrement a notamment suivi une formation intitulée « Gestionnaires efficaces » afin de réactualiser leurs compétences de gestion.

Former tous les départements sur la civilité

La grande majorité des employés du Cégep a été formée sur le thème la civilité au travail, la responsabilité et l'obligation de tous. Il reste un groupe à former cet automne. L'appréciation de cette formation a été excellente.

Revoir l'entente d'attribution des cours avec le Service de la formation continue

L'entente d'attribution des cours a été revue et sera mise en application en 2016-2017, après sa ratification en assemblée par les enseignants.

Analyser et proposer des solutions pour améliorer l'accessibilité des gymnases du CAPCAL pour les employés et les étudiants du Cégep (périodes libres, intra mural)

Des analyses ont été effectuées au cours de l'année et des pourparlers sont en cours avec Loisirs 3000 (fournisseur externe de services) pour l'aménagement de ces locaux. Nous n'avons pas, pour l'instant, d'échéance pour terminer ces travaux. Ceci est dû au développement de l'école primaire et des dimensions requises pour son nouveau gymnase. La suite des travaux dépend de l'évolution de ce dossier (si ce gymnase correspond entièrement à nos besoins ou en partie). Dès l'automne prochain, nous saurons dans quelle direction aller.

Consolider l'outil de sondage SPEC 1 et SPEC 2 pour mieux connaître la nouvelle cohorte des étudiants (leurs caractéristiques, besoins, intérêts)

Les résultats de SPEC 1 et 2 ont été présentés à la table des coordonnateurs. Les professeurs peuvent utiliser les données si nécessaire.

Compléter les plans et devis des travaux à réaliser pour le dossier d'économie d'énergie

Le plan et les devis ont été complétés pour ce dossier. Les travaux relatifs à ce projet ont débuté à l'été 2016 et se termineront au printemps 2017.

3.2 Mettre en place les outils technologiques adaptés à la réalité actuelle dans une perspective de soutien à l'enseignement, à la collaboration et à la circulation de l'information

CIBLES AU 30 JUIN 2016

- Avoir en mains un projet pilote d'un système de collaboration informatisée.
- Avoir complété au moins 25 % de la mise en place du système intégré d'archivage des documents électroniques dans le local d'archives.

Réalisations

Préparer un projet pilote pour la mise en place d'un système de collaboration informatisée

Plusieurs sites Intranet sont présentement utilisés par les membres du personnel. D'autres sont encore en construction et sont soumis à l'analyse des éventuels utilisateurs.

Poursuivre la mise en place du système intégré d'archivage des documents électroniques

Le système d'archivage se poursuit pour les dossiers des étudiants. Plus de 60 % des dossiers actifs sont déjà archivés. Pour l'automne prochain, nous amorcerons les dossiers des employés. Ce travail devrait se terminer à l'hiver 2017.

3.3 Augmenter et diversifier notre financement dans une perspective de soutien à nos activités d'enseignement

CIBLES AU 30 JUIN 2016

- Avoir un plan marketing pour la promotion du Service de la formation continue et du service aux entreprises.

Réalisations

Élaborer et mettre en œuvre un plan marketing pour le Service de la formation continue et le service aux entreprises

Un plan marketing a été réalisé pour l'offre de nos services de formation aux entreprises.

3. NOS ÉTUDIANTS

EFFECTIFS SCOLAIRES

Nombre d'étudiants inscrits par programme d'études à la session d'automne 2015	
	TOTAL
BI Sciences de la nature	31
Sciences de la nature	349
Sciences humaines	916
Cinéma et communication	110
Langues : trilinguisme et culture	50
Arts visuels	56
Total du secteur préuniversitaire	1512
Soins infirmiers	636
Technologie de l'architecture	225
Technologie du génie civil	214
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	25
Technologie de l'électronique industrielle	81
Technologie du génie physique	82
Techniques d'éducation à l'enfance	56
Techniques de comptabilité et de gestion	157
Gestion de commerces	327
Techniques de la logistique du transport	122
Techniques de bureautique	103
Techniques de l'informatique	103
Total du secteur technique	2131
Accueil et intégration	538
Transition	0
Autres	4
Total de l'enseignement ordinaire	4185
Attestations d'études collégiales	417
Francisation	401
Cours non crédités	377
Total de la formation continue	1195
TOTAL (enseignement ordinaire + formation continue)	5380

DIPLOMATION

Nombre d'étudiants diplômés dans l'année par programme d'études

	NOMBRE DE DIPLÔMÉS
ENSEIGNEMENT PRÉUNIVERSITAIRE	
BI Sciences de la nature	7
Sciences de la nature	85
Sciences humaines	99
Arts, lettres et communication	52
Total du secteur préuniversitaire	243
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	
Soins infirmiers	105
Technologie de l'architecture	41
Technologie du génie civil	39
Technologie de l'électronique industrielle	11
Technologie du génie physique	9
Techniques de comptabilité et de gestion	30
Gestion de commerces	21
Techniques de la logistique du transport	15
Techniques de bureautique	15
Techniques de l'informatique	8
Total du secteur technique	294
Autres (cheminement particulier)	19
Total de l'enseignement ordinaire	556
FORMATION CONTINUE	
Attestations d'études collégiales	198
Francisation	191
Total de la formation continue	389
TOTAL (enseignement ordinaire + formation continue)	945

4. NOS EMPLOYÉS

Nombre d'employés					
	PERMANENT		NON-PERMANENT		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Enseignant	67	101	60	90	318
De soutien	47	41	15	12	115
Professionnel	8	15	3	6	32
D'encadrement	14	6			20
Hors-cadre	2				2
Chargé de cours à la formation continue			21	13	34
Non syndiqué		2			2
Total	138	165	99	121	523

Minorités ethniques et minorités visibles					
	MINORITÉ ETHNIQUE		MINORITÉ VISIBLE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Enseignant	7	3	15	12	37
De soutien	4	2	4	7	17
Professionnel		2	1		3
D'encadrement			2	1	3
Hors-cadre					
Chargé de cours à la formation continue		1	6	4	11
Non syndiqué					
Total	11	8	28	24	71

Prendre note que les chiffres dans ce tableau correspondent aux déclarations volontaires faites par les employés.

Embauches			
	Hommes	Femmes	TOTAL
Enseignant	13	20	33
De soutien	3	1	4
Professionnel	2	1	3
D'encadrement	2	1	3
Hors-cadre	0	0	0
Chargé de cours à la formation continue	3	2	5
Non syndiqué	0	0	0
Total	23	25	48

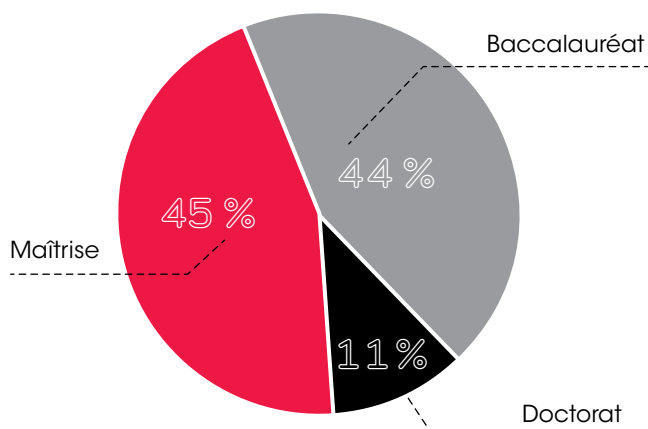
Départs à la retraite

	Hommes	Femmes	TOTAL
Enseignant	3	5	8
De soutien		2	2
Professionnel			0
D'encadrement			0
Hors-cadre			0
Chargé de cours à la formation continue			0
Non syndiqué			0
Total	3	7	10

Moyenne d'âge du personnel :

44 ANS

Diplôme des enseignants



	Hommes	Femmes	TOTAL
Baccalauréat	53	88	141
Maîtrise	64	79	143
Doctorat	16	18	34
Total	133	185	318

Dépenses liées au perfectionnement

	Homme et femme
Enseignant	56 240 \$
De soutien	24 669 \$
Professionnel	13 388 \$
D'encadrement	22 438 \$
Hors-cadre	1 500 \$
Total	118 235 \$

5. LES ORGANISMES APPARENTÉS

LA FONDATION

Fondée le 16 novembre 1988, la Fondation du Cégep André-Laurendeau est un organisme à but non lucratif ayant comme mission d'aider les étudiantes et les étudiants du Cégep et de contribuer à la formation.

Le conseil d'administration de la Fondation a décidé d'embaucher une directrice générale pour diriger la Fondation.

Montant versé aux divers projets étudiants par la Fondation en 2015-2016 : 91 035 \$

Argent versé par activité	
Projets	50 995 \$
Soutien à la formation (bourses)	35 000 \$
Activités culturelles et sports	5 040 \$
Total (en \$)	91 035 \$

Argent récolté par activité

Bingo	5 040 \$
Tournoi de golf	7 575 \$
Soirée accord mets et vins	8 050 \$
Sollicitation auprès du personnel	2 540 \$
Sollicitation auprès des étudiants	42 350 \$
Soirée de remise des bourses - Sollicitation auprès des donateurs	29 900 \$
Soirée bière et pinotte des employés	3 530 \$
Emballage de cadeaux	2 670 \$
Total (en \$)	101 655 \$

INSTITUT INTERNATIONAL DE LOGISTIQUE DE MONTRÉAL (IILM)

FAITS SAILLANTS

L'année 2015-2016 a été une année charnière marquée par la réalisation du bilan de fin de mandat pour la période 2011-2016 et par la préparation du plan stratégique 2016-2021. Ces activités ont été réalisées dans le cadre de la demande de renouvellement de la reconnaissance de l'IILM par le Ministère de l'enseignement supérieur comme centre collégial de transfert de technologie. Ce processus a été l'occasion pour l'IILM de faire le point sur ses activités et revoir ses orientations en fonction des besoins des entreprises de son secteur. À cet effet, l'institut a notamment organisé une activité de consultation, de type « world café », auprès d'une vingtaine d'entreprises représentatives du secteur afin d'obtenir le pouls de ses partenaires.

Au niveau opérationnel, nous avons réalisé des activités d'aide technique et de recherche appliquée. L'IILM a obtenu un financement du CRSNG de son premier projet de type RDA2. Le projet chez un important apiculteur du Québec a permis de développer de l'instrumentation pour gérer la traçabilité du miel, mieux organiser les déplacements des équipes d'apiculteurs et contrôler la productivité des ruches aux champs. À l'automne 2015, ce projet a mobilisé 11 étudiants dans le cours « Projet d'applications multi-tiers ». Ces derniers ont soumis des propositions sur l'architecture d'une plateforme logicielle. Puis, le projet a supporté la participation de deux étudiants au développement du logiciel sur la

plateforme Android dans le cadre de leur stage de fin d'études. Un étudiant a poursuivi le projet dans le cadre d'un emploi d'été. Un autre projet de recherche appliquée a été présenté au CRSNG en collaboration avec une société de transport en commun du Québec. Le financement n'a pas été accordé faute de partenaire privé dans le projet. Des discussions sont en cours afin de trouver une solution et répondre aux exigences du bailleur de fonds.

Au niveau de l'aide technique, nous avons réalisé plusieurs projets dont certains initiés par des visites interactives supportées financièrement par le CNRC. Un de ces projets, chez un manufacturier de la région de Montréal dans le domaine de la literie, est passé à la phase 2 avec la réalisation d'une analyse des besoins plus en profondeur des enjeux logistiques et la proposition de scénarios de solution. À l'automne 2016, ce projet entamera sa troisième phase de réalisation, à savoir l'implantation et le déploiement de la solution proposée. Nous avons réalisé plusieurs autres visites interactives et certaines pourraient donner des suites pour 2016-2017. D'autres projets d'aide technique ont été initiés sur une base d'autofinancement dont certains comportent aussi plusieurs phases, comme cette entreprise de la transformation alimentaire de l'Estrie ou ce regroupement de producteurs de porcs présent dans toutes les régions du Québec. Les activités du Pôle technologique de solutions de maintien à domicile ont pris fin cette année, faute de projet structurant et de l'absence de financement disponible.

Au niveau de la formation sur mesure en industrie, nous avons poursuivi des collaborations dans le développement et la mise à jour de capsules de formation en ligne avec certains clients établis de l'ILM.

Enfin, en collaboration avec le service de la formation continue du Cégep, nous avons amorcé un travail d'évaluation et de révision des programmes d'attestations d'études collégiales (AEC) dans le domaine du transport et de la logistique à la demande de la Commission Emploi-Montréal.

OPTECH

FAITS SAILLANTS

Optech est un centre de recherche appliquée (CCTT) en optique photonique. Le centre favorise l'appropriation des technologies de l'optique par les entreprises d'ici et il participe activement à la formation de la relève.

En 2015-2016, avec une subvention de fonctionnement de 280 000 \$, Optech a généré 28 emplois et presque 2,5 millions \$ en projets. Les revenus de contrats ont connu une légère hausse à 1 147 555 \$ et les subventions (CRSNG) sont passées à 1 034 000 \$. De plus, d'autres subventions (FCI, DEC), pour un total de 953 800 \$, ont permis à Optech d'accroître de manière significative son parc d'équipements.

Optech a participé cette année à la création de plusieurs capteurs, lentilles, projecteurs et numériseurs 3D de pointe utilisés dans plusieurs domaines d'applications. Notamment, il a développé des sondes biomédicales (intracrânienne, intrabuccale et rétinienne), des lentilles intégrées à un dispositif de réalité virtuelle, un capteur de pression pour l'aéronautique, un système de balayage laser 3D pour projection volumétrique, etc.

En plus de ses projets de recherche appliquée, Optech a intensifié son offre de services et propose notamment des mesures BRDF, l'impression 3D, la caractérisation photométrique et la microscopie. En plus des clients comme Bombardier, Phillips, Parker Aerospace, Biothermica, Dental Wings, Doric Lenses, Laserax, quarante-et-un nouveaux clients ont bénéficié du savoir-faire d'Optech cette année.

Les retombées sur l'enseignement sont aussi au cœur des préoccupations d'Optech. Cette année, cinq enseignants ont été dégrevés (2.18 ETC) et ont participé à divers projets qui permettent de renouveler leurs cours. Douze étudiants ont aussi obtenu des stages chez Optech et certains étudiants ont trouvé des emplois chez ses clients. Plusieurs visites thématiques ont été organisées afin d'enrichir les activités pédagogiques des cours et deux bourses d'études ont été octroyées par le centre. Finalement, plusieurs équipements de pointes obtenus grâce aux projets et subventions sont maintenant disponibles pour l'enseignement, notamment dans les programmes de *Technologie du génie physique et de Communication*.

La vitalité d'Optech a été reconnue cette année notamment par le « Research Infosource » permettant au Cégep André-Laurendeau de se classer au 1^{er} rang des cégeps du Québec et au 2^e rang des collèges du Canada en ce qui a trait à l'intensité de la recherche, avec 305 800 \$ par chercheur impliqué.

THÉÂTRE DESJARDINS

FAITS SAILLANTS

Le Théâtre Desjardins occupe une place grandissante sur la scène culturelle montréalaise. Avec ses 811 fauteuils, le Théâtre Desjardins est la plus grande salle de spectacles à l'ouest du Centre Bell. Alors que le marché des acheteurs de billets de spectacles est décroissant à l'échelle provinciale, la Société de la Salle Jean-Grimaldi, qui gère le Théâtre Desjardins, termine son année avec augmentation du nombre de spectateurs et un bilan financier positif.

LA SAISON 2015-2016

Alors que les revenus de billetterie sont en baisse dans la majorité des salles de spectacles du Québec (-5 % en 2015 selon l'Observatoire de la culture et des communications du Québec), la Société de la salle Jean-Grimaldi enregistre une hausse de 20 % pour 2015-2016. De plus, le bilan de l'année se décline également par les faits suivants :

- 95 000 spectateurs qui ont fréquenté la salle de spectacle (diffusion de spectacles et événements privés)
- Avec ses 58 spectacles professionnels, le Théâtre enregistre une hausse de 11 % du nombre de spectacles
- Augmentation de 16 % du nombre d'événements privés (graduations, spectacles de danse, spectacles ethniques, conférences, spectacles, etc.)
- Mise sur pied de la première campagne de financement *Gagnez une saison de spectacles* avec des revenus nets de 6000 \$
- Première campagne média majeure avec le Journal de Montréal et panneau publicitaire sur l'autoroute 20
- Nouveaux partenariats avec diverses entreprises de la communauté d'affaires
- Membre de Rideau et de la Vitrine culturelle

COLLABORATION AVEC LE CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU

Le Cégep André-Laurendeau, partenaire fondateur avec l'arrondissement LaSalle de la Société de la salle Jean-Grimaldi, reçoit toujours une importante reconnaissance de la Société, visibilité qui se traduit de multiples façons :

- Mention du Partenariat avec le Cégep à tous les spectacles
- À titre de Partenaire majeur, le logo du Cégep est inséré dans toutes les communications du Théâtre Desjardins (campagne Journal de Montréal, Messenger de LaSalle, Cahier Week-end (86 000 copies)
- Insertion d'une page de publicité dans le programme de la soirée

De plus, la Société s'implique auprès du Cégep en offrant :

- Tarif privilégié pour les employés et pour les étudiants
- Accueil de deux stagiaires, étudiant en technique de comptabilité du Cégep
- Collaboration avec les étudiants en études journalistiques dans le cadre de leur projet de critique de films
- Participation aux portes ouvertes du Cégep, à la rentrée des étudiants
- Poursuite du projet avec Optech pour l'opération des équipements de projection
- Rencontre avec les professeurs de français du Cégep pour une offre de spectacles en théâtre
- Commandite de billets pour des événements : prix au souper de Noël des employés, tournoi de golf et soirée Accords mets et vins de la Fondation du Cégep, prix lors du Gala des étudiants en communication, Journée du personnel
- Premier essai d'un projet de cabaret de la relève avec le Café Inn avec le spectacle de Simon Leblanc

6. ÉTATS FINANCIERS

Informations financières de l'exercice terminé le 30 juin 2016

Fonds de fonctionnement Cégep André-Laurendeau (en \$)		
	2015-2016	2014-2015
REVENUS		
Enseignement régulier	35 265 193	36 948 671
Formation continue	4 035 233	3 340 668
Services auxiliaires	1 680 297	1 524 033
Total des revenus	40 980 723	41 813 372
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux - Enseignants	24 026 939	23 464 563
Salaires et avantages sociaux - Autres personnels	10 313 327	10 129 922
Autres charges	6 894 980	8 093 919
Total des charges	41 235 246	41 688 404
EXCÉDENT DES REVENUS (INSUFFISANCE) SUR LES CHARGES	(254 523)	124 968
Évolution du solde de fonds		
Solde de fonds au début d'exercice	797 803	672 835
Excédent des revenus (insuffisance) sur les charges	(254 523)	124 968
Virement au fonds des immobilisations		
Remboursements d'emprunts autofinancés		
Acquisitions d'immobilisations		
Autres		
Total des virements	0	0
Solde de fonds à la fin d'exercice	543 280	797 803
Solde de fonds affecté à des projets		
Solde de fonds non affecté à des projets	543 280	797 803

ANNEXE 1 : LES INSTANCES

COMITÉ EXÉCUTIF

M. Claude Roy, directeur général
et président du comité exécutif

M. Alain Desjarlais, directeur des études
et vice-président du comité exécutif

M. Henri Chevalier, représentant
du milieu socio-économique

M. Jean-François Doucet, représentant des employés

Mme Éliane Fassler, secrétaire générale
et secrétaire d'assemblée

M. Jonathan Jobin, titulaire du diplôme d'études
collégiales : programme d'études préuniversitaires

M. Marc-André Lavigne, représentant des parents

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP

M. Henri Chevalier, président du conseil
d'administration et représentant du milieu
socio-économique

M. Jonathan Jobin, titulaire d'un diplôme d'études
collégiales : programme d'études préuniversitaires
et vice-président du conseil d'administration

Mme Sylvie Allaire, professionnel non enseignant

Mme Évelyne Bishisha Bashala, conseil régional
des partenaires du marché du travail

M. Jean-Pierre Boivin, personnel enseignant

M. Claude Cuillerier, commissions scolaires

Mme Yasmine Cuillerier, étudiante, programme
d'études préuniversitaires

M. Alain Desjarlais, directeur des études

M. Jean-François Doucet, personnel enseignant

Mme Éliane Fassler, secrétaire générale

Mme France Gendron, titulaire d'un diplôme d'études
collégiales : programme d'études technique

M. Mohammed Harti, établissement d'enseignement
de niveau universitaire

M. Marc-André Lavigne, parent

M. Patrice-Guy Martin, parent

M. Vincent Roberge-Dubois, étudiant : programme
d'études technique

Mme Natalie Rollet, personnel de soutien

M. Claude Roy, directeur général

M. Robert Slevan, groupes socioéconomiques

Poste vacant, entreprises de la région

Poste vacant, entreprises de la région

COMMISSION DES ÉTUDES

Arts visuels

Mme Christine Desrochers, représentante

Biologie

Mme Mélanie Cordeau, représentante

Chimie

Mme Bruno Voisard, représentante

Communication

Mme Sonia Blouin, représentante

Éducation physique

M. Édouard Langlois-Légaré, représentant

Français

Mme Catherine Ewing, représentante

Langues

Mme Fatima Paulo, représentante

Mathématiques

M. Patrice Castonguay, représentant

Philosophie

M. Franz-Emmanuel Schurch, représentant

Sciences humaines

Mme Judith Reed, représentante

Mme Marie-Pier Blanchard, représentante

Soins infirmiers

Mme France Désilets, représentante

Mme Judith Bujold, représentante

Techniques administratives

M. Denis La Rue, représentant

M. Ruth Jodoin, représentant

Techniques de bureautique

Mme Ginette Hogue, représentante

Technologie du génie civil

M. Guy-P. Gauthier, représentant
et président d'assemblée

Technologie de l'architecture

Mme Monique Dutil, représentante

Technologie de l'électronique industrielle

M. Jocelyn Fréchette, représentant

Technologie du génie physique

M. Jean-François Doucet, représentant

Techniques de l'informatique

M. Patrice Brodeur, représentant

Techniques d'éducation à l'enfance

Mme Marie Auger, représentante

Techniques d'estimation et d'évaluation en bâtiment

M. Nabil Bouguettaya, représentant

Sciences de la nature

M. Bruno Voisard, représentant

Baccalauréat international

M. Daniel Stewart, représentant

Direction des études

M. Alain Desjarlais, directeur des études
et président de la CÉ,

M. Alexandre Lacombe, directeur adjoint des études

M. Jean-Robert Quevillon, directeur adjoint des études

M. Benoît Archambault, directeur adjoint des études

Formation continue

Mme Rachel Tonye, représentante

Personnel professionnel

Mme Sara Paris, représentante

M. Rémi Dussault, représentant

Personnel de soutien

Mme Jennifer Bélanger, représentante

M. Alexandre Biot, représentant

Représentant du SECAL

Mme Yolande Pieyns, représentante

Représentant de l'AGECAL

M. Kristofer Dozois, représentant

M. Gabrielle Labonté, représentant

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION

PRÉSIDENT

M. Yves Meunier

VICE-PRÉSIDENT

M. Jean-Guy Marceau

TRÉSORIER

Poste vacant

SECRÉTAIRE

Mme Nicole Laverdière

ADMINISTRATEURS

M. Georges Tremblay

M. Alain Tremblay

Mme Pierrette Chamailard

M. Claude Roy

M. Bernard Legault

M. Christian Laberge

Mme Martine Mimeault

M. Marc F. Tremblay

M. Gilles Dubien

M. Bruno Sinigaglia

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'IILM

PRÉSIDENT

M. Claude Roy

TRÉSORIER

M. Pierre Masella

ADMINISTRATEURS

M. Alain Desjarlais

M. Richard Lavallée

M. Maroun Massabki

M. François Soumis

M. François LaRue

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'OPTECH

PRÉSIDENT

M. Claude Roy

VICE-PRÉSIDENT

M. John Halpin

SECRÉTAIRE

Mme Manon Delisle

TRÉSORIÈRE

Mme Margaret Leetch

ADMINISTRATEURS

M. Eric Geoffrion

M. Erich Schmedt

M. Alain Desjarlais

Poste vacant

Poste vacant

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU THÉÂTRE DESJARDINS

PRÉSIDENT

M. Pierre Plante

SECRÉTAIRE ET TRÉSORIER

M. Jean-Guy Marceau

ADMINISTRATEURS

M. Claude Roy

M. Marc Morin

Mme Manon Dumont

M. Daniel L'Africain

M. Bruno Santerre

Mme Laura Palestini

Mme Martine Mimeault

ANNEXE 2 : LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie*. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code, les mots suivants signifient :

administrateur : membre du conseil
administratrice : d'administration du Collège;

administrateur, administratrice, membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur ou d'administratrice;

Code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des administratrices;

Collège : le Cégep André-Laurendeau;

intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs et les administratrices du Collège André-Laurendeau :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du Collège;
- de permettre aux administrateurs et aux administratrices d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur ou toute administratrice est assujéti aux règles du Code. De plus la personne qui cesse d'être administrateur ou administratrice est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

L'administrateur ou l'administratrice exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il ou elle agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

5.1 L'administrateur ou l'administratrice doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur ou d'administratrice;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs et autres administratrices avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il ou elle obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur ou administratrice doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur ou d'administratrice :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur ou d'administratrice;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur ou à l'administratrice membre du personnel du collège André-Laurendeau en ce qui concerne son contrat de travail;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

6. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

L'administrateur ou l'administratrice n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur ou d'administratrice du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs ou les administratrices membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

7. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur ou l'administratrice en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs et des administratrices

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur ou d'administratrice, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur ou l'administratrice utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où un administrateur ou une administratrice a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- b) la situation où un administrateur ou une administratrice a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- c) la situation où un administrateur ou une administratrice, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- d) la situation où un administrateur ou une administratrice accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

7.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs ou des administratrices membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur ou l'administratrice membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

7.4 Déclarations d'intérêts

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur ou l'administratrice doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il ou elle a à sa connaissance avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le ou la concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur ou l'administratrice.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur ou l'administratrice doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, l'administrateur ou l'administratrice qui est en situation de conflits d'intérêt à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur ou de l'administratrice et en toute confidentialité.

7.6 Rôle du président ou de la présidente

Le président ou la présidente du conseil d'administration est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il ou elle doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil.

Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président ou la présidente doit, après avoir entendu le cas échéant, les représentations des administrateurs et des administratrices, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président ou la présidente a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président ou de la présidente est finale.

8. CONSEILLER OU CONSEILLÈRE EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire ou la secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller ou conseillère en déontologie. Ce dernier ou cette dernière est chargé :

- d'informer les administrateurs et les administratrices quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs et les administratrices en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la Loi.

9. CONSEIL DE DISCIPLINE – APPLICATIONS

9.1 Le conseiller ou la conseillère en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.2 Le conseil d'administration ou le comité constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

9.3 Le conseil de discipline ou le conseil d'administration notifie à l'administrateur ou à l'administratrice les manquements reprochés et l'avise qu'il ou elle peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations et, sur demande, être entendu par ceux-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur ou l'administratrice peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président ou la présidente du conseil d'administration ou par le vice-président ou la vice-présidente du conseil d'administration.

9.5 Le conseil de discipline ou le conseil d'administration qui conclut que l'administrateur ou l'administratrice public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

10. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des administratrices du Collège André-Laurendeau entre en vigueur le jour de son adoption le **15 décembre 1997**.

La présente publication a été réalisée par le Service des communications avec la collaboration des services et des départements du Cégep André-Laurendeau.

Conception, graphisme et impression : Tabasko

La publication est accessible sur le site Internet du Cégep André-Laurendeau : www.claurendeau.qc.ca

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2016
ISBN : 978-2-920928-71-8

